



Communiqué interfédéral – Concertations au MESRI : pas de constat partagé !

Alors que la ministre s'apprête à soumettre la synthèse des 11 groupes de travail qui se sont tenus ces dernières semaines, nos organisations syndicales représentatives des personnels, des étudiant.es, des lycéen.nes tiennent à rappeler leur contestation de cette méthode de « concertation ».

Malgré les conditions discutables de la mise en place de la concertation, nos organisations ont participé à de nombreux groupes de travail. Le constat est qu'il n'a pas été possible de débattre et de faire avancer nos revendications, le ministère a par ailleurs contourné les instances telles que le CNESER et le CSLMD. Bref, tout ceci ressemble plus à une opération de communication qu'à du dialogue social.

La réforme de l'accès au post-bac, tel qu'elle se profile, aura de lourdes conséquences pour notre système éducatif et l'avenir des lycéen.nes. Ceci est d'autant plus évident que le ministre de l'Éducation nationale a, pour sa part, annoncé des réformes du baccalauréat et de la formation professionnelle qui devraient se préparer dès cet automne. Le ministère n'assume pas ses responsabilités, individualise les échecs et renvoie systématiquement les dysfonctionnements de l'enseignement sur les étudiant.es, les jeunes, qui seraient trop nombreux, les enseignant.es qui ne sauraient pas s'adapter. Nous dénonçons l'insuffisance du budget 2018 pour prendre en compte l'augmentation du nombre d'étudiant.es sur les trois prochaines années. Nous voulons rappeler, pour notre part, notre exigence de budgets à la hauteur des ambitions affichées pour faire fonctionner le service public d'enseignement supérieur.

Nos organisations rappellent :

- *La nécessité de travailler dès le lycée une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.*
- *Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.*
- *L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.*
- *Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.*
- *Le refus de création de voies de formation de relégation réservées aux seuls bachelier.es professionnels et la valorisation des formations professionnelles.*
- *Le refus de la mise en place des prérequis pour mettre en place une sélection qui ne dirait pas son nom.*

Nos organisations ne sont en aucun cas liées par les conclusions du gouvernement dans ses synthèses. Elles retourneront devant les personnels, les étudiant.es et les lycéen.nes et leurs familles pour alerter sur toutes les mesures qui iraient à l'encontre de nos revendications et pour préparer les mobilisations nécessaires.